



C.I.D Midi-Pyrénées d'Aïkido et de Budo (FFAB)



AGO du 26 octobre 2019

---

**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**SAMEDI 26 OCTOBRE 2019**

**14 heures**

**L'Union**

Maison des sports, rue Puy de Sancy

Salle C1

---

Président : Raymond Solano Tél : 06.13.31.90.59 - E-mail : [osteo.sol31@gmail.com](mailto:osteo.sol31@gmail.com)

Adresse courrier C.I.D :

C.I.D Midi-Pyrénées d'Aïkido et de Budo, Claudine Serpaud, 7 rue de l'Ousseau, Appt B01, 31830 Plaisance du Touch

E-mail : [secretaire@aikido-midipyrenees.org](mailto:secretaire@aikido-midipyrenees.org) - Siège social : 15 avenue Camille Pujol 31500 Toulouse.

Site web : <http://aikido-midipyrenees.org/>



## C.I.D Midi-Pyrénées d'Aïkido et de Budo (FFAB)



AGO du 26 octobre 2019

Cher(e)s Président(e)s des clubs FFAB du CID MP ,  
Cher(e)s Ami(e)s,

Notre Assemblée Générale Ordinaire du Comité Interdépartemental de Midi-Pyrénées se déroulera le Samedi 26 Octobre à L'Union, de 14h00 à 18h00.

Comme chaque début de saison, cette Assemblée Générale Ordinaire reste un temps fort à ne pas manquer.

J'espère que vous avez retenu cette date sur votre agenda.

Cette AGO permet également de se rencontrer au moins une fois par saison, pour reprendre contact entre nous, pour faire connaissance avec les Président(e)s des nouveaux clubs, pour partager et échanger sur nos besoins et surtout pour voter les divers budgets proposés par le CD et son Président.

Votre présence est donc précieuse et attendue avec beaucoup d'intérêt.

De plus, ce petit effort demandé à tous récompensera le travail de bénévole de l'ensemble des membres du Comité Directeur et de son Président qui œuvrent pour organiser, planifier et structurer l'ensemble des stages de la saison et bien d'autres choses encore.

Cette présence sera aussi le témoignage de votre implication dans la vie participative et citoyenne de votre CID M-P et de votre Fédération.

Si vous ne pouvez pas vous rendre à ce RDV, pensez au moins à déléguer un membre de votre Bureau Directeur en lui confiant votre pouvoir. Merci.

Je vous dis à très bientôt au plaisir de vous retrouver.

En attendant cette AGO, très belle rentrée à tous.  
Amicalement.

Raymond Solano.  
Président de la Ligue Occitanie d'Aïkido et de Budo ( FFAB )  
Président du Comité Interdépartemental M-P d'Aïkido et de Budo ( FFAB )

Annexes :

En cas d'empêchement majeur, vous pouvez mandater une autre personne qui vous représentera en utilisant le modèle de pouvoir présenté en dernière page.

Les pouvoirs peuvent être adressés par courrier postal ou électronique à l'adresse de la secrétaire générale (avec en pièce jointe le scan du document imprimé et signé), ou présentés le jour de la réunion.

Attention, pour être en accord avec les statuts et le R.I. (article 10.2 du R.I. en vigueur) nous rappelons que « En cas d'impossibilité de participer à l'Assemblée Générale pour un motif légitime, tout membre de l'Assemblée Générale de Ligue peut donner pouvoir exclusivement à un autre membre de cette Assemblée, qu'il soit personne physique ou représentant de personne morale.

Conformément aux statuts, chaque membre de l'Assemblée Générale peut détenir au maximum deux pouvoirs accordés par d'autres membres empêchés. »

---

Président : Raymond Solano Tél : 06.13.31.90.59 - E-mail : [osteo.sol31@gmail.com](mailto:osteo.sol31@gmail.com)

Adresse courrier C.I.D :

C.I.D Midi-Pyrénées d'Aïkido et de Budo, Claudine Serpaud, 7 rue de l'Ousseu, Appt B01, 31830 Plaisance du Touch

E-mail : [secretaire@aikido-midipyrenees.org](mailto:secretaire@aikido-midipyrenees.org) - Siège social : 15 avenue Camille Pujol 31500 Toulouse.

Site web : <http://aikido-midipyrenees.org/>



## Ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire du 26 octobre 2019 à L'Union

*Vous trouverez en pièce jointes les documents relatifs aux affaires inscrites, le cas échéant.*

1. Adoption du PV de l'AG du 20/10/2018 – Résolution n°1
2. Rapport moral du Président
3. Rapport d'activités 2018/2019 – Résolution n°2
4. Rapport financier de la Trésorière et approbation du compte de résultat 2018/2019 – Résolution n°3
5. Adoption du budget prévisionnel 2019/2020 – Résolution n°4
6. Rapports des différents responsables de Départements et des Commissions.
7. Redistribution des bénéfices, au prorata du nombre de licences adultes de l'année écoulée – Résolution n°5
8. Enveloppe de 300€ d'aide au démarrage pour chaque club qui se crée sur présentation de la nouvelle affiliation à la fédé – Résolution n°6
9. Augmentation des frais kms au niveau fédéral 0,45€. Remboursement du repas midi à 20€, et repas soir à 30€ lors des accompagnements de stage – Résolution n°7
10. Mettre en place une solution de transport pour les stages éloignés: location de bus, mini bus en fonction de la demande – Résolution n°8
11. Dispense de cotisation pour les inscriptions réalisées après le 1er mai de l'année en cours – Résolution n°9
12. Questions diverses

*Modalités du vote (article 10 et 13 du R.I. en vigueur) :*

*- quorum requis : la moitié plus une des voix dont disposent ses membres est présente ou représentée.*

*- majorité requise : tous les votes requis le sont à la majorité absolue des suffrages exprimés et des bulletins blancs et nuls.*



## POUVOIR

Je soussigné Monsieur ou Madame .....  
 Président(e) du club de .....  
 Donne pouvoir à : M .....  
 Ou à défaut à : M.....

Afin de me représenter à l'Assemblée Générale ordinaire du C.I.D Midi Pyrénées d'Aïkido et de Budo –FFAB du 26 octobre 2019, ou à toutes autres Assemblées qui en seraient la conséquence par voie de remise ou d'ajournement.  
 Pour cela, prendre connaissance de tous les documents, renseignements, signer les feuilles de présence, prendre part à toutes discussions, émettre tous votes, signer toutes pièces, substituer et, globalement faire le nécessaire.

Fait à ..... le .....

Faire précéder la signature de :  
**Bon pour pouvoir**

Faire précéder la signature de :  
**Accepte le présent pouvoir**

## VOTES

Résolution n°	Pour	Contre	Abstention
01			
02			
03			
04			
05			
06			
07			
08			
09			

**Dans le cas où cette grille ne serait pas entièrement complétée, tout pouvoir sera donné à mon mandataire pour voter à ma place.**

Article 10.2 du R.I. en vigueur : « En cas d'impossibilité de participer à l'Assemblée Générale pour un motif légitime, tout membre de l'Assemblée Générale de Ligue peut donner pouvoir exclusivement à un autre membre de cette Assemblée, qu'il soit personne physique ou représentant de personne morale.

Conformément aux statuts, chaque membre de l'Assemblée Générale peut détenir au maximum un pouvoir accordé par un autre membre empêché.».

Président : Raymond Solano Tél : 06.13.31.90.59 - E-mail : [osteo.sol31@gmail.com](mailto:osteo.sol31@gmail.com)

Adresse courrier C.I.D :

C.I.D Midi-Pyrénées d'Aïkido et de Budo, Claudine Serpaud, 7 rue de l'Ousseu, Appt B01, 31830 Plaisance du Touch

E-mail : [secretaire@aikido-midipyrenees.org](mailto:secretaire@aikido-midipyrenees.org) - Siège social : 15 avenue Camille Pujol 31500 Toulouse.

Site web : <http://aikido-midipyrenees.org/>